

Nuit des étoiles Un festival d'astronomie

Villeréal sera le théâtre du premier festival d'astronomie du département. Le dimanche 4 juillet.

Vous pourrez assister à une exposition de photos sur l'univers, visionner sur grand écran un film sur la conquête spatiale, et observer le soleil – en soirée – les étoiles.

Cette *Nuit des étoiles* se tiendra à l'hippodrome du Pesquié, en présence de plusieurs associations d'astronomie locales qui présenteront leurs activités et leurs sites.

Les observatoires de Montayral et de Lacapelle seront présents avec leur matériel et leurs intervenants, ainsi que le Planétarium des établissements Lachal. Et en présence d'un invité de marque.

Il s'agit de **Francis Rocard, directeur de recherche du CNRS pour le système solaire et la planète Mars** qui interviendra également le 6 juillet avec les écoliers de Villeréal.

Francis Rocard sera le parrain de ce festival.

Les enfants ont déjà pu profiter du matériel d'observation et un planétarium géant sera installé à la salle Mitterrand pour eux du 10 au 12 mai.

Les planètes étant bien alignées, nous pourrons fêter par la même occasion les 30 ans de l'émission de télévision « *La nuit des étoiles* », créée en 1991 sur France 2 par Pierre-Henri Arnstam, précédent maire de Villeréal, lorsqu'il était rédacteur en chef de la chaîne publique. ■

sur la place-2 Covid : 372 PERSONNES VACCINÉES



Le samedi 10 avril, une vaste opération de vaccination s'est déroulée dans la salle François-Mitterrand. Une trentaine de sapeurs-pompiers du SDIS de Lot-et-Garonne ont ainsi pu vacciner 372 personnes dans la même journée.

Pour pouvoir être éligible il fallait avoir plus de 70 ans, ou plus de 50 ans si l'on présentait des comorbidités. Une liste de près de 300 personnes fut établie, et une liste complémentaire pour les plus de 50 ans.

Habitants de Villeréal et de toutes les communes du pays villeréalais, chacune et chacun a pu apprécier le professionnalisme des sapeurs-pompiers et la qualité de l'organisation. La deuxième administration du vaccin - Moderna - s'est déroulée le samedi 8 mai. ■

initiatives Une exposition Gilles Sacksick cet été

« **Dehors** » : une douzaine d'œuvres de Gilles Sacksick – de grand format - seront accrochées, en extérieur, sur quelques façades de la bastide.

C'est une première pour Villeréal ! En intitulant « *Dedans/Dehors* » son exposition à Villeréal, le peintre entend montrer qu'une peinture de grand format peut être fidèle à l'intime de chacun et qu'elle peut fort bien témoigner du sentiment de l'échelle, celui de l'espace...

« *Dedans* » : une exposition se tiendra sur les cimaises de l'Espace Jean-Moulin : les œuvres de Gilles Sacksick, dans les dimensions de la peinture dite de chevalet, y seront montrées. On y verra, huiles, pigments, détrempe : Gilles Sacksick pratique l'essentiel des techniques picturales, leur ajoutant celle dite du « pigment », qui lui reste absolument personnelle et originale.

Gilles Sacksick est né à Paris en 1942. Dès sa plus petite enfance il peint, il dessine. Et dé-

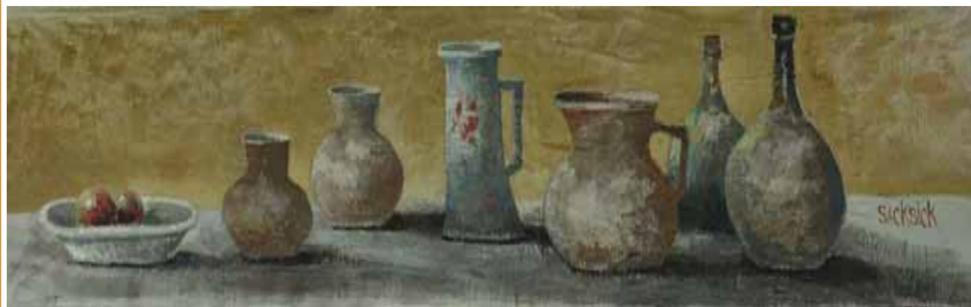
side, très jeune, de se vouer entièrement à l'art de peindre.

À 25 ans première exposition à Paris. Et de grandes rencontres, notamment celle de Robert Doisneau.

En 1979, il reçoit le Grand Prix de Portrait, décerné par l'Institut de France. Puis, devient, par concours, pensionnaire de la Casa Velasquez à Madrid.

Gilles Sacksick expose tant en province qu'à l'étranger : New-York, Bath, et surtout Tokyo, Osaka... À Paris, chaque année, à la galerie « La Maison près Bastille ».

Son œuvre est accompagnée de préfaces qui ont pour auteurs : André Dhôtel, Robert Doisneau, Mario Richter, Jean-Luc Marion, Mathieu Amalric et l'ami Jean Marc Sourdillon. ■



dossier Investissements, fonctionnement, l'avenir par des actes

BUDGET : L'ÉCOLE AU CŒUR DES ATTENTIONS



Le budget de Villeréal s'équilibre à près de 1,5 million d'euros pour son fonctionnement et à 659 000 euros pour les investissements. Après la création d'une salle multi-activités à l'école élémentaire, c'est la maternelle qui, cette année, va bénéficier d'un effort financier de la commune. La rénovation énergétique était plus que nécessaire : isolation, remplacement des menuiseries extérieures et du système de chauffage plus performant. L'accessibilité du bâtiment sera également prévu. ►►► Lire pages 4 & 5

sur la place FIBRE OPTIQUE : LA BASTIDE RACCORDÉE

L'installation de la fibre se poursuit sur la commune. Le centre bourg est quasiment raccordé. D'ici la fin de l'été l'ensemble des habitations, des locaux commerciaux et la zone d'activité devraient être prêts à recevoir le très haut débit. Le coût estimé par prise reliée est de 2 000 €. Ces travaux sont financés par la région, le département et la communauté

des communes qui participe à hauteur de 15 € par foyer. À Villeréal, 1 227 prises ont été recensées et, mi-avril, 522 étaient raccordables. Pour savoir si vous êtes déjà éligible, consultez le site internet reseau.orange.fr, en indiquant votre adresse. Si sur la carte votre bâtiment est repéré par un point blanc avec un F, cela signifie que vous pouvez contacter un fournisseur d'ac-

cès à internet pour un abonnement fibre. Néanmoins, vous pouvez toujours conserver votre abonnement ADSL et téléphone classique encore quelques années. ■



N° 96 Sommaire

- État civil
- Les avantages du recensement citoyen
- Actualité : Réduire, trier, recycler ses déchets. Traiter les déchets verts. Règles d'entretien des fossés et cours d'eau assouplies. Parcs photovoltaïques. Un restaur italien sur la place. Élections régionales et départementales.

- Tour de ville : Nouveau directeur à l'OT. France Service à Villeréal. Terra Aventura. Stage de musique. Nouvelle carte d'identité. Travaux en ville. Désherbage à la bibliothèque. Zone artisanale complète.

- Éditorial
Un attrait confirmé
par Guillaume Moliérac
— Pages 2 & 3

- Dossier
Le Budget communal 2021
— Pages 4 & 5

- Débat
Les ressources financières de la commune
— Page 6

- Questions à...
Bruno Da Silva, directeur de l'Office du tourisme

- Portrait
Ana Da Silva, service Cartes d'identité & Passeports
— Page 7

- Initiatives
Une expo Sacksick cet été
- Sur la place
372 personnes vaccinées
- Un festival d'astronomie à Villeréal

— Page 8

◆ DÉCÈS

DIERAERT Monique, 84 ans, épouse de **FOURRÉ** Jean-Pierre le 22 Février à Ville-neuve-sur-Lot.

BOTTEON Vittorina, 83 ans, veuve de **ROMAN** Yves, le 12 mars à Villeréal.

ANDRAUD Gérard, 77 ans, époux de **BLOCH** Éliane, le 08 mars à Villeneuve-sur-Lot.

HALSBY Nigel, 77 ans, époux de **NEWMAN** Charlotte, le 19 mars à Villeréal.

LAPORTE Édith, 93 ans, veuve de **JULIEN** Hervé, le 21 mars à Villeréal.

AUZOU Claude Pierrette, 82 ans, veuve de **BARRE** Jean, le 24 mars à Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime).

DELTEIL Yvette, 92 ans, veuve de **DELMON** Lucien, le 15 avril à Villeréal.

RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement citoyen (ex-recensement militaire) est une démarche obligatoire et importante pour tout Français.

Cette démarche permet de pouvoir être convoqué à la Journée de défense et de citoyenneté, mais aussi d'être inscrit automatiquement sur la liste électorale l'année de ses 18 ans.

Être recensé permet aussi de passer les concours et examens publics : baccalauréat, permis de conduire, concours de la Fonction publique, etc.

Il faut se faire recenser entre le jour de ses seize ans et le dernier jour du 3^e mois suivant l'anniversaire. Ainsi, une personne née le 10 janvier devra se faire recenser entre le 10 janvier et le 31 mars de l'année de ses seize ans.

Vous pouvez remplir cette déclaration en mairie ou bien sur internet :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054 ■

◆ POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

« Réduire, trier, recycler »

Le syndicat départemental de valorisation des déchets, Valorizon, lance une campagne de communication pour sensibiliser chacun d'entre nous autour du slogan « Réduisons, trions, recyclons ».

Et le syndicat de nous alerter sur notre production de déchet, « Chaque année un lot-et-garonnais produit 638 kg de déchets. La moyenne nationale est de 568 kg. C'est beaucoup ! »

Cette campagne décline en quelques points, les astuces et conseils pour réduire ses déchets et faire durer ses équipements au lieu de les jeter. Vous trouverez toutes les informations sur le site : www.valorizon.com

◆ TONTES ET DÉCHETS VERTS

À traiter sur place

Les déchets verts, c'est-à-dire l'herbe de tonte, les branches taillées etc., représentent de très gros volume de déchets à traiter par la communauté. Aussi, autant que possible, vous pouvez les recycler dans votre jardin.

Broyer les branches et utiliser le broyat au pied des haies et massifs. Composter l'herbe tondu avec les biodéchets du composteur.

Pour connaître les bonnes pratiques, n'hésitez

pas à contacter le service environnement de la BHAP au 05 53 49 52 90

◆ ENTRETIEN DES FOSSÉS ET COURS D'EAU

Règles assouplies

Suite aux pluies incessantes de cet hiver et aux inondations, le préfet du Lot-et-Garonne a décidé d'assouplir les règles concernant l'entretien des fossés et cours d'eau.

Cet entretien revient aux riverains propriétaires et concerne les retraits d'embâcles



Embâcle laissée par les crues (CC-Lamiot)

(souches, branches ou tronc d'arbres coincés dans le cours d'eau, nettoyage de végétaux envahissants etc.), le tout sans formalité préalable. Par contre, la modification du profil du cours d'eau reste réglementée.

La DDT ou le syndicat de rivière devront être consultés. Pour en savoir plus, contactez le syndicat EPIDROPT : 05 53 57 53 42.

Nouveau directeur à l'OT.

L'office du tourisme intercommunautaire a recruté un nouveau directeur. Bruno Da Silva, 57 ans, vient de l'Aveyron. Il a pris ses fonctions le jeudi 8 avril. Il dispose d'une très forte expérience : après avoir débuté en 1989 sur un poste d'attaché territorial à la direction d'un centre des congrès de la culture et des loisirs en Bretagne.

Puis il a fait une étape par Villeneuve-sur-Lot où il a formé des animateurs de tourisme vert. Il reviendra à la tête d'un office de tourisme en 2018, à Angoulême.

France Services a ouvert à l'espace numérique

Officiellement ouverte depuis le 8 avril, France Services est à

vos disposition dans les locaux de l'espace numérique, en haut de la rue St-James.

Tous les mercredis matin, vous pourrez être accompagnés dans vos démarches administratives concernant les impôts, la CAF ou la MSA, entre autres.

Des permanences des différents organismes publics seront organisées selon les rendez-vous. Pour tout renseignement : 05 53 01 78 16

TERRA AVENTURA

Porté par le comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine, Villeréal va accueillir cet été un Terra Aventura. Il s'agit d'un parcours de « chasse aux trésors », dans la bastide, sur le thème du cheval.

Plusieurs énigmes sont à résoudre pour trouver les Poiz - des badges - cachés un peu partout dans le village.

Ce projet a été porté par l'office du tourisme et financé par la commune.

Stage de musique de Karen Jeaufreau

Comme l'été dernier, Karen Jeaufreau organise un stage de musique de chambre à l'Espace Jean-Moulin. Du 2 au 7 août, ces journées musicales se tiendront de 9 h à 12 h 30 et de 16 h à 19 h 30.

Pour clôturer la session, un concert sera organisé à la chapelle de Parisot le samedi 07 août à 20h.

Nouvelle carte d'identité

C'est fort d'une solide expérience que Bruno Da Silva pose ses attaches au cœur des Bastides et succède à Charles Bazillais à la tête de l'office.

● Quel regard portez-vous sur ce territoire ?

J'ai été attiré par la richesse du patrimoine et la qualité de vie du monde rural et agricole. En tant qu'Aveyronnais j'y suis très attaché. Ce territoire possède tous les atouts pour s'inscrire dans le label « Pays d'Art et d'Histoire ». Encore une fois, la qualité du patrimoine, la diversité des paysages est remarquable. Les villages ont du caractère, on sent qu'ils vivent bien. Et puis la lumière ici en Lot-et-Garonne est fabuleuse. J'ai travaillé quelques temps pour l'office de tourisme à Villeneuve-sur-Lot, mais je n'avais pas encore vu cette région du Haut-Agenais.

● Comment voyez-vous votre rôle ?

Notre rôle en tant que professionnel de la promotion tou-

ristique c'est de mettre en valeur la qualité architecturale, la beauté des paysages, et il y a un potentiel énorme. À nous de le faire savoir, aussi bien aux touristes qu'aux habitants de la communauté.

● Vous souhaitez suivre quelles orientations ?

Les différents territoires sont en concurrence. Je crois à un tourisme de qualité plutôt que de masse. Laissons cela au littoral. Nous devons travailler sur un tourisme maîtrisable et soutenable. Ici vous possédez déjà près de 9 000 lits touristiques !

Un tiers de ce qui est proposé en Lot-et-Garonne. Pour un territoire rural c'est exceptionnel ! Plutôt que d'augmenter cette capacité de lits,

engageons-nous sur une montée en qualité.

● Quid de la vocation de l'office du tourisme ?

L'office doit accompagner tous les acteurs de l'économie touristique, les former à accueillir et à renseigner les touristes et les habitants sont les premiers ambassadeurs de leur terroir. Ensuite, les tendances sont aux courts séjours. À nous de présenter des offres week-end découvertes, autour de la nature, de la gastronomie, de la culture ou du sport. La situation géographique ici, se prête très bien pour des escapades pour des habitants de la région bordelaise et toulousaine.

● Le numérique prend de plus en plus de place dans la promotion ?

Oui, une bonne visibilité sur internet est essentielle. Les réseaux sociaux sont déjà

bien utilisés par l'OT, il nous faudra néanmoins renforcer le référencement sur les moteurs de recherche et améliorer notre site.

Toutefois, cela ne fait pas tout. Le smartphone ne remplacera pas le contact humain, et cette crise sanitaire renforce ce besoin de se rencontrer et d'échanger.

● La relation humaine est importante ?

Oui, il faut accompagner et les visiteurs et les acteurs locaux. Un office c'est un promoteur du développement économique d'un territoire.

Notre action, elle, doit être dans la valorisation des producteurs, des commerçants et artisans au travers de tous les outils de communication que nous maîtrisons. ■



Native de Troyes, elle est arrivée à la mairie de Villeréal en septembre 2019.

Ana Da Silva

Elle a choisi le Haut-Agenais pour y fonder sa famille

Protocole sanitaire lié au Covid-19 oblige, il faut suivre un itinéraire fléché depuis le hall de la mairie, via la salle du conseil municipal, pour rejoindre le bureau où la jeune femme est installée : « Service Cartes d'identité & Passeports ». Villeréal est au nombre des seize communes du département équipées pour enregistrer les demandes et établir les dossiers. Ceux-ci sont ensuite traités à distance par une connexion internet sécurisée.

« Dans ma vie, la chose la plus importante c'est ma famille : mon petit garçon de deux ans et mon compagnon... »

Entre la côte atlantique et les coteaux des confins du Périgord et de l'Agenais, Ana a résolulement choisi. Le hasard fait aussi parfois bien les choses. Son envie de changer d'horizon a coïncidé avec la nécessité de compenser le prochain départ de Margaux Cassagne de la mairie de Villeréal. Sa candidature spontanée a retenu l'attention de la municipalité. Ana prend alors ses fonctions à la rentrée 2019 et accueille les Villeréalais.

Jusque-là, elle avait exercé l'essentiel de sa

carrière professionnelle à la mairie d'Arcachon. Issue d'une famille originaire de Porto, elle n'a cependant pas connu le charme des rives du Douro. Elle est née en région Grand Est, à Troyes, la préfecture de l'Aube, à la fin des années 70.

Mais son enfance se déroulera pour la plus grande partie dans les Landes, à Dax notamment, où elle suivra toute sa scolarité.

Après un détour par Paris, c'est sur le bassin que s'offre à elle une première opportunité dont elle profite sans hésiter. Dans un cabinet d'expert-comptable. La seconde viendra de la mairie de la sous-préfecture girondine. Elle est recrutée pour un remplacement. Elle donne satisfac-

tion et sera titularisée sur le poste. Pour deux décennies de stabilité.

Son parcours villeréalais semble emprunter la même physionomie. Après le remplacement à l'accueil de la mairie est venu le départ à la retraite de Guylène Lia et la vacance au service Cartes d'identité & Passeports... dont Ana Da Silva est aujourd'hui titulaire.

Elle accueille les demandeurs avec un grand sourire : « Les Villeréalais mais aussi les gens des cantons ou même des départements voisins. » Les gens d'ici et le pays lui plaisent. Elle projette d'y acheter une maison où installer les siens, et de profiter : lecture, famille et promenades...■

« MAIS, D'OÙ VIENT L'ARGENT ? »

Pour abonder ses caisses, la commune peut s'appuyer essentiellement sur deux sources : les dotations de l'État et les recettes fiscales : impôts et taxes « locales ». Soit au total, cette année, 827 383 euros.

LES TAXES : 536 000 €

La Taxe d'habitation (TH) et sa suppression programmée

Elle s'applique aux biens immobiliers à usage de logements, y compris aux résidences secondaires et aux locaux vacants. La taxe d'habitation est due par les occupants d'un logement qu'ils soient locataires, propriétaires ou occupants à titre gratuit.

La loi de finances prévoit la suppression intégrale de la taxe d'habitation sur les résidences principales pour l'ensemble des foyers fiscaux d'ici à 2023.

À partir de 2021, les communes percevront, en compensation de leur perte de recette, le produit du foncier bâti des départements.

En revanche, la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et sur les locaux meublés non affectés à l'habitation principale, ainsi que la taxe sur les locaux vacants, sont maintenues.

La Taxe foncière Bâtie (TFB) et non bâtie (TFNB)

Contrairement à la taxe d'habitation, seuls les propriétaires doivent s'acquitter de la taxe foncière. Par ailleurs, elle concerne aussi bien les logements occupés que vides (sauf exceptions).

On distingue la taxe foncière sur les propriétés bâties de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Contrairement à l'impôt sur le revenu, les impôts locaux ne nécessitent pas de déclaration préalable du contribuable. L'avis d'imposition est directement envoyé. Ainsi, il appartient à l'administration fiscale de recenser chaque année chaque nouveau propriétaire. Sont donc imposables les locaux d'habitation (maison, appartement, loft, chalet, villa...), les parkings, le sol des bâtiments et terrains formant une dépendance indispensable et immédiate d'une construction, les bâtiments commerciaux, industriels ou professionnels...

La Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par la commune, le départe-

ment et la région, sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement de bâtiments que vous pouvez faire sur votre terrain dès lors qu'elles nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou autorisation préalable).

La taxe d'aménagement est due pour toutes les surfaces de plancher des constructions closes et couvertes dont la superficie est supérieure à 5 m² et d'une hauteur de plafond supérieure ou égale à 1,80 mètre, y compris les combles et les caves. Les abris de jardin (même démontables) ou tout autre annexe que vous seriez susceptible de construire à l'extérieur de votre maison entrent aussi dans le champ de cette taxe.

Certains aménagements comme les piscines et les panneaux solaires sont soumis à la taxe d'aménagement de façon forfaitaire.

Pour ce budget 2021, nous percevons 536 000 € d'impôts et taxes. ■

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT : 290 969 €

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue un des principaux concours financiers de l'État aux collectivités territoriales (communes, départements, régions). Cette dotation vise à compenser les charges supportées par les collectivités, à contribuer à leur fonctionnement et à corriger certaines inégalités de richesses entre les territoires. Celles-ci se répartissent en deux grandes catégories :

- Celles qui relèvent d'une dotation forfaitaire, destinées à alimenter les ressources des collectivités d'une année sur l'autre. Depuis 2009, des mécanismes d'écrêtement permettent de redéployer les crédits entre les composantes de la DGF.

- Une part relevant de la péréquation, pour les collectivités éligibles, réparties en huit tranches distinctes. Les dotations de péréquation consistent à redistribuer plus équitablement les dotations de l'État entre les collectivités.

La dotation forfaitaire est proportionnelle à la taille et au nombre d'habitants, elle comprend également un complément de garantie permettant à toutes les communes de conserver, au minimum, le montant de dotation qu'elles percevaient avant la réforme de la DGF de 2004.

Elles perçoivent également trois dotations de péréquation fondées sur des critères géographiques (pour les départements ruraux) et / ou de fragilité financière. Pour Villeréal en 2021, nous recevons 290 969 € de dotations. ■



Journal bimestriel d'information communale de Villeréal (Lot-et-Garonne) – N° 96 - Mai-Juin 2021
 Responsable de la publication : Guillaume Moliérac, maire de Villeréal. • Secrétariat de rédaction, mise en page, illustration : Jean-Paul Epinette • Imprimerie : Pub-Echo - Agen 87B104 • Photo d'en-tête (page 1) : © Didier Veyssat.

— www.mairie-villereal.fr — La reproduction par tout moyen, sans autorisation, de tout ou partie du présent journal est interdite —

Un attrait confirmé

Guillaume Moliérac

Pour une commune, le printemps rime avec budget. Cette projection sur l'année à venir fixe le cadre des projets.

L'attractivité de Villeréal demeure. Plusieurs chantiers de rénovation ou de création de logements sont engagés. L'Hôtel du Lac va retrouver une nouvelle vie avec la création d'une dizaine d'appartements. Sur 4 hectares, le lotissement de Beauséjour doit démarrer dans quelques mois. La commune amènera les réseaux techniques, renforcera la défense incendie et amènera le chemin de randonnée. D'autres projets privés vont permettre la réhabilitation de logement en centre-ville. La demande est forte. Grâce à notre inscription au programme *Petite ville de demain*, nous bénéficierons des aides de l'État pour accroître cette dynamique. Car si Villeréal est prisé, il n'en demeure pas moins que sa population stagne faute de logements disponibles. Malgré la crise, la vitalité du tissu marchand pourtant perdure. Un nouveau commerce de bouche va ouvrir Place de la Halle. Un local commercial sera bientôt disponible, à la maison à colombage, à l'angle de la place et de la rue St-Roch. Notre zone d'activité sera agrandie pour accueillir de nouvelles entreprises. Le gros chantier pour la commune sera la rénovation énergétique de l'école maternelle. L'école est encore au cœur de nos préoccupations. Enfin, l'embellissement du village se poursuivra avec les travaux de la rue St-Pierre et l'enfouissement des réseaux aériens. Pas à pas nous voulons ancrer Villeréal dans un avenir durable, harmonieux, accueillant et moderne. Bien vivre dans notre bastide n'est pas un concept, c'est une réalité qui se construit. ■

◆ PARCS PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL Encadrer les projets

L'installation de parcs photovoltaïque au sol, et notamment sur des terrains agricoles attire la convoitise de nombreux promoteurs. Aussi, pour encadrer ces différents projets privés, une commission d'élus de la BHAP a rédigé une première grille d'analyse de projets. Ainsi, afin de préserver les terres agricoles certains critères ont été retenus (exclusion des terrains irrigués et ceux à fort potentiel agronomique, exclusion des terrains avec co-visibilité depuis l'espace public...).

L'intérêt d'allier production agricole et production d'énergie sera privilégiée, tout comme la réversibilité des terres à l'issue de la période d'exploitation du site seront privilégiés dans l'étude des projets.

◆ UN RESTAU ITALIEN PLACE DE LA HALLE Benvenuti nella piazza *

La bastide va s'enrichir d'un restaurant italien. Enzo Vecchiola, employé de restauration au *Montecristo* s'installe à son compte et ouvre Place de la Halle, en lieu et place du magasin de chaussures. Les spécialités napolitaines d'Enzo seront à emporter ou à consommer sur place, dès lors que l'état d'urgence sanitaire le permettra.

L'ouverture de « Zio Enzo » – l'oncle Enzo – devrait avoir lieu courant mai. * *Bienvenue sur la place* à ce nouveau commerçant.

◆ ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES On vote les 20 et 27 juin

Plusieurs fois reportées, les élections départe-



Une « ferme » solaire. (Photo CC - Ceinturion)

mentales et régionales ont été fixées aux dimanches 20 et 27 juin.

Pour assurer la bonne tenue de ces scrutins, le bureau de vote se tiendra à la salle François-Mitterrand, de 8h à 18h.

L'élection départementale se présente par des binômes homme-femme dans chaque canton du Lot-et-Garonne.

Pour les régionales, il s'agit d'un scrutin de liste dans chaque département de la région Nouvelle-Aquitaine. ■

Pour renforcer la sécurité des cartes d'identité des citoyens européens, l'Union Européenne demande aux états membres de passer au format type « carte de crédit ».

Ainsi, à partir de Juin, les nouvelles cartes seront munies d'un support de stockage sécurisé ou puce, qui contiendra l'image faciale du titulaire et deux empreintes digitales.

Ces nouvelles cartes seront valables 10 ans.

Travaux en ville

Depuis la mi-avril un échafaudage se dresse sur les pans de la maison Boucher, à l'angle de la place de la Halle. La rénovation de la charpente et de la couverture en tuile (en conser-

vant sa Croix de Lorraine) et des enduits durera jusqu'à mi-juin. Le stationnement est donc interdit à ce niveau.

De même, les travaux de voirie de la rue St-Pierre se termineront avant l'été. Ceux de la rue Mirabeau seront décalés en septembre.

Bibliothèque, "désherbage" et vente d'ouvrages

Le "désherbage" est l'opération qui consiste à retirer du fonds de la bibliothèque les ouvrages endommagés ou ne satisfaisant plus aux règles de la politique documentaire.

Selon leur état, ces ouvrages pourront être cédés gratuitement à des associations ou des institutions, être vendus ou détruits

et valoriser en papier recyclé. Les prix adoptés en conseil communautaire sont de 0,50 € la revue, 1 € le livre de poche, 2 € le grand format et 2 € le CD

Zone artisanale complète

La zone artisanale de Caillaou, à l'entrée de Villeréal affiche désormais complet. Les derniers lots ont trouvé leurs acquéreurs. Une convention de servitude avec TE47 doit permettre d'étendre les réseaux en vue d'un agrandissement à venir. Les entreprises en cours d'installation dans la zone sont Julien Ets, Roman Bois, et Viratelle Menuiserie. ■

INVESTIR POUR AMÉLIORER, AMÉLIORER POUR ÉCONOMISER

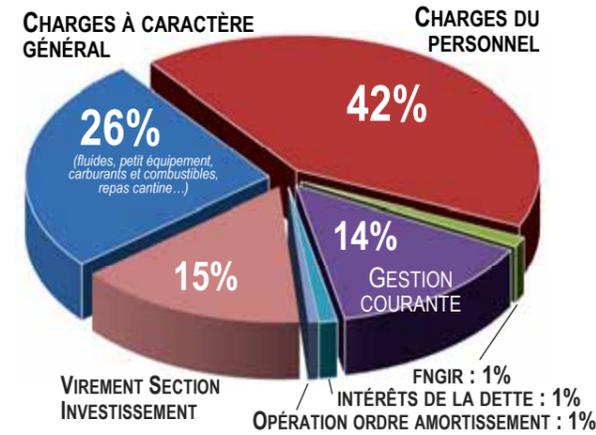
Lors de la séance du conseil municipal, le 13 avril, le budget 2021 a été voté, toujours quelque peu contraint par la crise sanitaire. Comme nous l'avons annoncé au début de notre mandat, la commune n'aura pas recours à l'emprunt et investira sur fonds propres.

Tout en contenant les dépenses de fonctionnement.

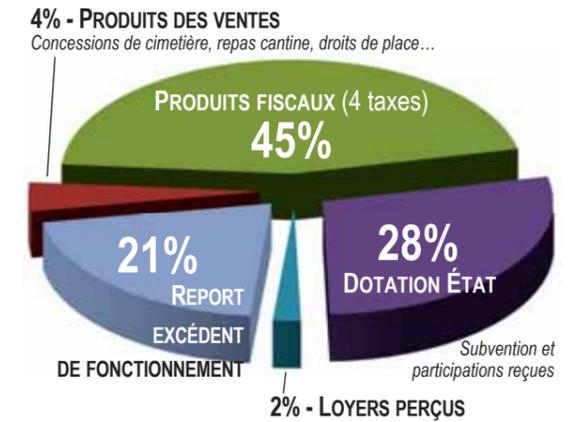
Pour améliorer la qualité du service rendu, nous avons acté l'achat d'un logiciel permettant de prendre des rendez-vous en ligne pour les passeports et cartes d'identité, et nos investissements seront toujours fléchés sur la rénovation énergétique de nos bâtiments, l'école maternelle en l'occurrence, le changement de son système de chauffage, en remplaçant le fioul par de la bio masse (granulés). Enfin, nous poursuivrons notre programme de rénovation de la voirie sur la partie haute de la rue Saint-Pierre.

Investir pour améliorer, améliorer pour économiser, tel est le leitmotiv de ce budget 2021 dont vous trouverez la présentation illustrée ci-dessous. – Guillaume Moliérac

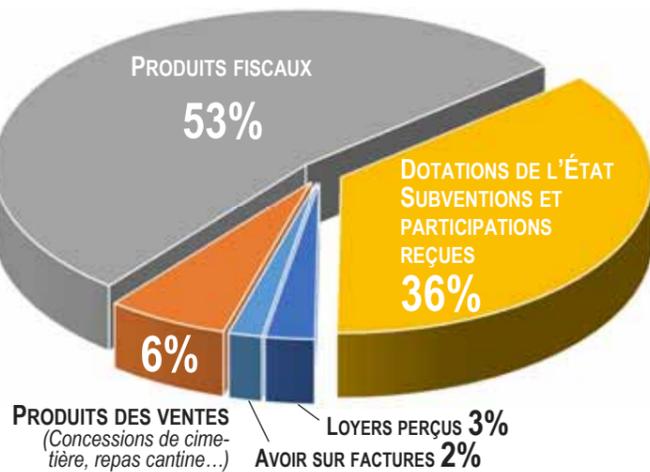
Fonctionnement - Dépenses prévues en 2021 = 1 550 499 €



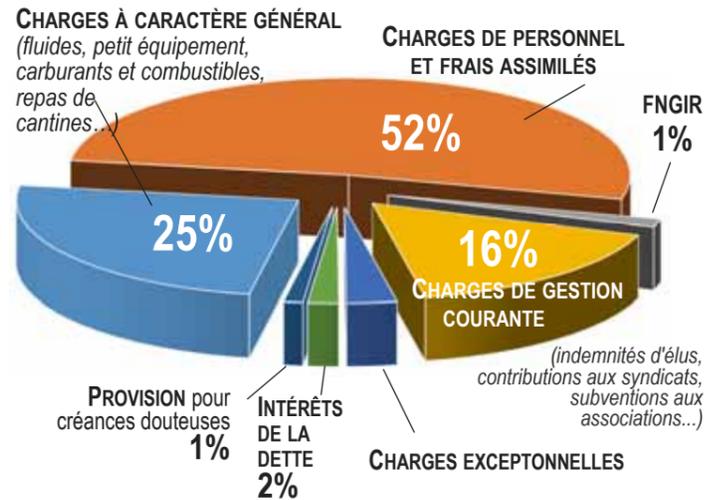
Fonctionnement - Recettes prévues en 2021 = 1 550 499 €



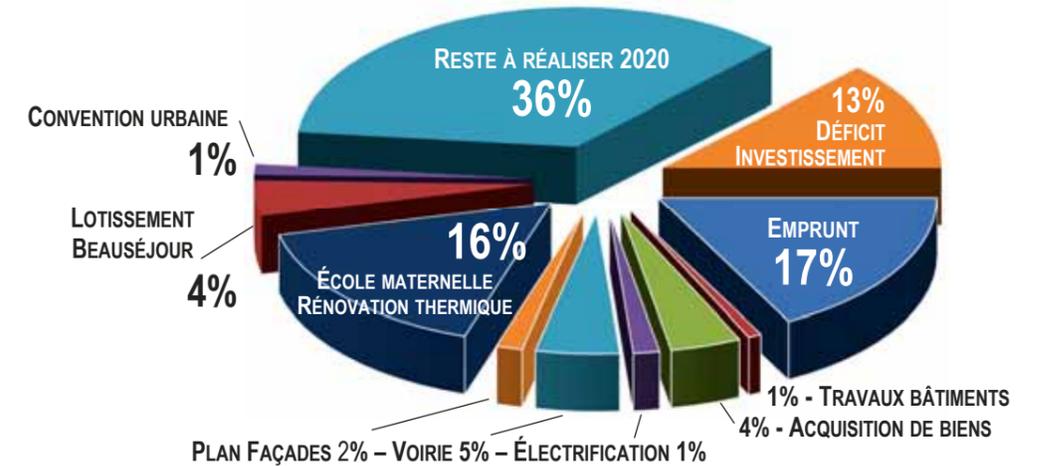
2020 - Fonctionnement Recettes réelles = 1 320 090 €



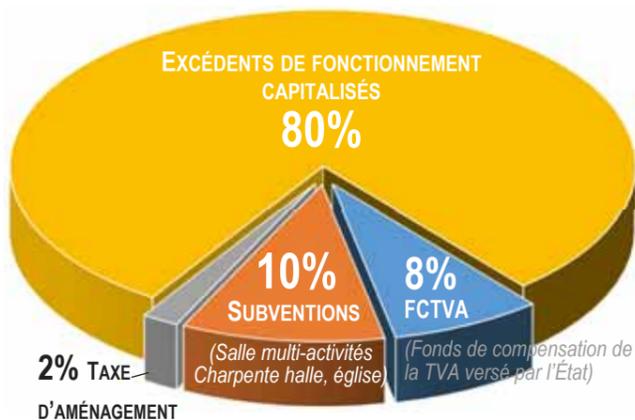
2020 - Fonctionnement Dépenses réelles = 1 154 638 €



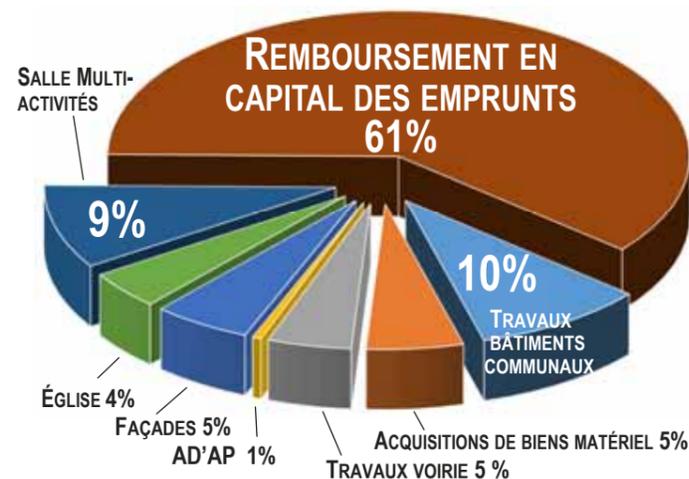
Investissement - Dépenses prévues en 2021 = 659 546 €



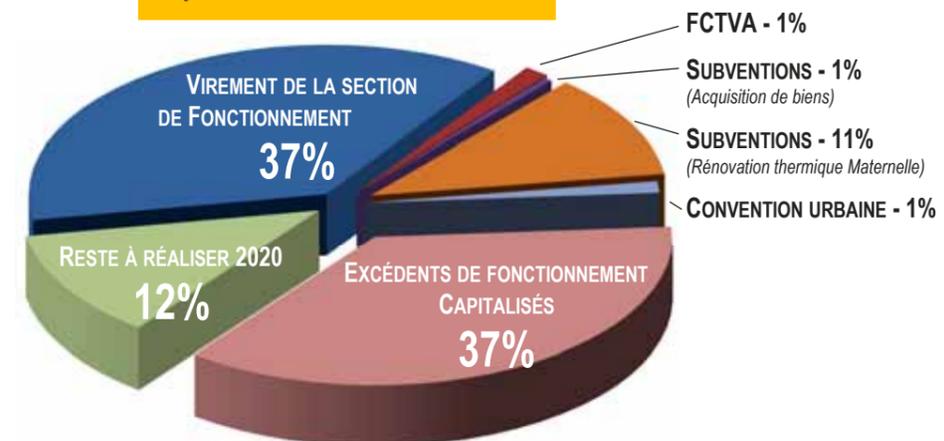
2020 - Investissement Recettes réelles = 215 951 €



2020 - Investissement Dépenses réelles = 183 884 €



Investissement - Recettes prévues en 2021 = 659 546 €



Tout en contenant les dépenses de fonctionnement, la commune en 2021 investira sur ses fonds propres